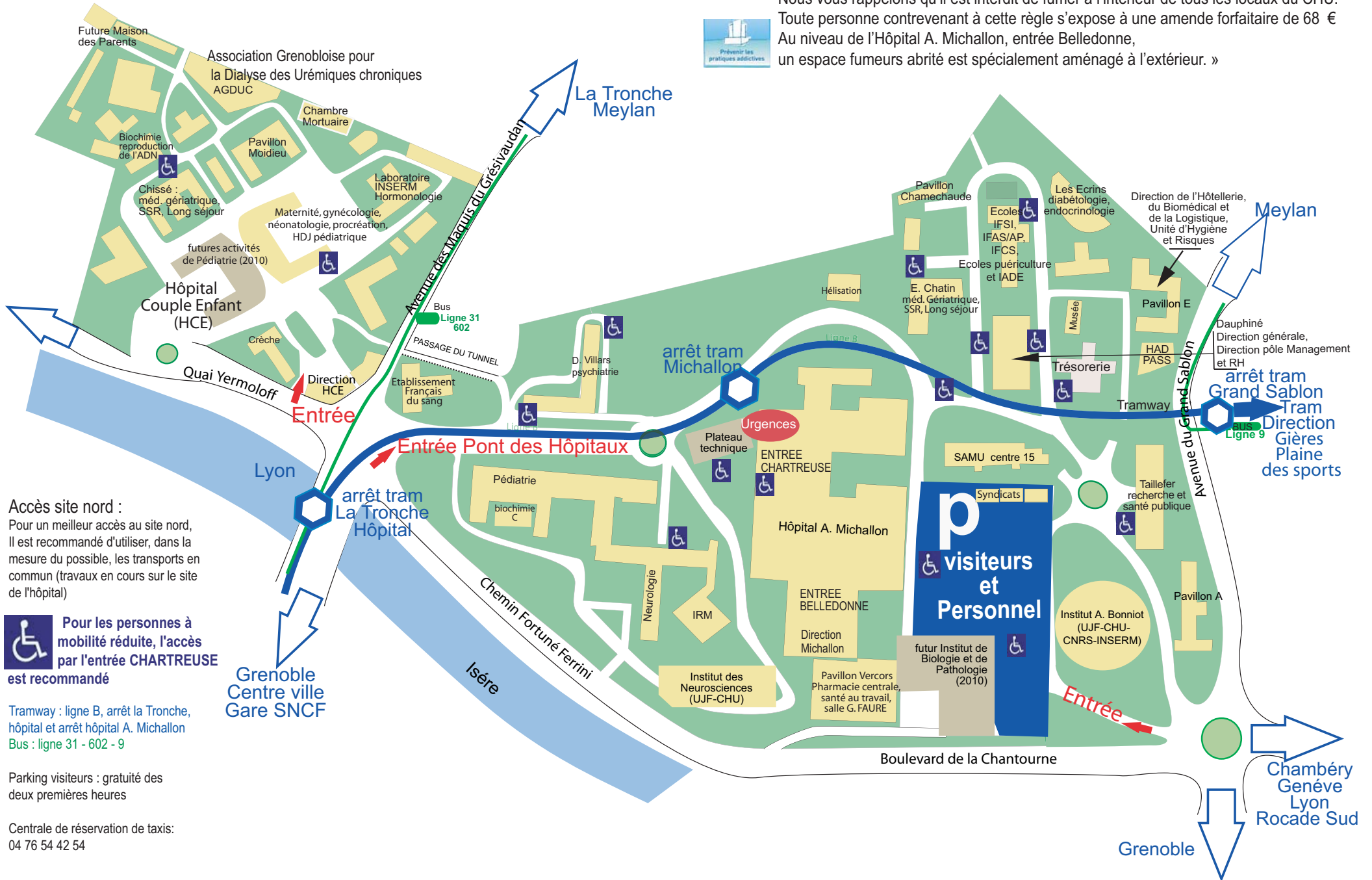




Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer à l'intérieur de tous les locaux du CHU. Toute personne contrevenant à cette règle s'expose à une amende forfaitaire de 68 € Au niveau de l'Hôpital A. Michallon, entrée Belledonne, un espace fumeurs abrité est spécialement aménagé à l'extérieur. »



Accès site nord :
Pour un meilleur accès au site nord, Il est recommandé d'utiliser, dans la mesure du possible, les transports en commun (travaux en cours sur le site de l'hôpital)

Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès par l'entrée CHARTREUSE est recommandé

Tramway : ligne B, arrêt la Tronche, hôpital et arrêt hôpital A. Michallon
Bus : ligne 31 - 602 - 9

Parking visiteurs : gratuité des deux premières heures

Centrale de réservation de taxis:
04 76 54 42 54

p
visiteurs
et
Personnel